

LA LETTRE DE STELLA DUPONT

FEVRIER 2026

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

10 rue Félix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire

02 41 17 26 02

stella.dupont@assemblee-nationale.fr



ZOOM SUR...

L'ACTUALITÉ DU MOIS



Fin de vie

Fin de vie : une étape importante franchie

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture les textes sur les soins palliatifs et la création d'un droit à l'aide à mourir.

Le renforcement des soins palliatifs a été voté à l'unanimité.

La création d'un droit à l'aide à mourir, défini dans un cadre strict, pourrait désormais devenir une réalité en France. **Le processus législatif se poursuit : rien n'est encore définitivement acquis.**

Parce que ce sujet touche à l'intime, les interrogations sont légitimes. Mais ce texte est le fruit de débats approfondis et fixe des critères cumulatifs stricts.

Mon engagement repose sur une double exigence : **renforcer l'accès aux soins palliatifs partout sur le territoire et permettre, lorsque la fin est inéluctable, un accompagnement dans la dignité et le respect de la volonté du patient.**

C'est une avancée attendue par de nombreux Français pour la dignité et la liberté individuelle.

Retrouvez mon intervention en hémicycle du 19 février :

[Cliquez-ici](#)

Retrouvez mes communiqués de presse :

[Cliquez-ici](#)

[Cliquez-ici](#)

ZOOM SUR...

LES RENCONTRES TERRAIN



VENDREDI 27 FÉVRIER : L'enseignement supérieur et la recherche en France

Avec Monsieur Goujon, enseignant-chercheur, nous avons fait un tour d'horizon du **contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.**

Lauréat d'un financement européen du European Research Council (ERC), il bénéficie aujourd'hui de moyens accrus sur plusieurs années pour mener ses travaux. Une réussite qui souligne aussi les **fortes disparités de financement entre projets de recherche.**

À l'échelle nationale, malgré la nouvelle Loi de Programmation de la Recherche, seuls 20 % des projets déposés auprès de l'Agence nationale de la recherche (ANR) sont

retenus chaque année : une **compétition intense**, qui peut parfois être vécue comme décourageante.

Les enseignants-chercheurs doivent souvent assurer un **volume d'heures d'enseignement important**, avec des promotions étudiantes nombreuses. Or, leur carrière est évaluée sur leurs performances en recherche. Il s'agit là d'une contradiction pas toujours simple à vivre.

Enfin, la **complexité administrative** a été évoquée ainsi que les contraintes liées aux marchés publics. Ceux-ci sont parfois inadaptés aux besoins spécifiques de la recherche, ce qui peut constituer un frein aux travaux.

Ce contexte peut réduire l'attractivité de ces métiers, d'ailleurs le nombre de chercheurs diminue, alors même que la France affiche des objectifs ambitieux en matière de recherche.

Soutenir la recherche, c'est investir dans l'avenir de notre pays, ne l'oublions pas !



JEUDI 26 FÉVRIER : Assemblée générale des irrigants de la vallée de l'Authion

Au cœur des débats, les enjeux liés au partage de l'eau et les premières données des études HMUC (Hydrologie, milieux, usages, climat), qui s'orientent vers une **réduction drastique des capacités d'irrigation**.

Cette perspective pourrait remettre en cause l'ensemble de la production agricole ainsi que l'activité des entreprises qui y sont liées.

Je reste à l'écoute des préoccupations des irrigants de la vallée face à cet enjeu majeur pour notre agriculture locale et suis convaincue que le dialogue entre toutes les parties prenantes est la clé.



MERCREDI 18 FÉVRIER : inondations, la solidarité nationale s'impose

Les crues qui ont touché le Maine-et-Loire rappellent avec force que **notre territoire reste vulnérable face aux aléas naturels**. Les niveaux de l'eau parfois particulièrement élevés entraînent des difficultés pour de nombreux habitants, agriculteurs, commerçants et entreprises.

Les crues ont toujours fait partie de l'histoire de nos communes. Notre département a connu, au fil des décennies, des épisodes parfois marquants.

Dans un contexte global de **changement climatique marqué par des phénomènes météorologiques plus intenses**, nous devons **renforcer l'aménagement de nos territoires et la prévention des inondations**. Les moyens dont les collectivités disposent aujourd'hui sont insuffisants. Le niveau des crues aujourd'hui impose d'adopter de nouvelles règles nationales pour financer la prévention et les travaux nécessaires pour faire face aux risques des crues. **Anticiper, protéger et informer sont des priorités.**

Je défends depuis plusieurs années une stratégie d'actions concrètes combinant plusieurs leviers, notamment **le renforcement des digues et des levées pour limiter l'impact des crues sur les Ligériens**.

Cependant, nous nous heurtons à une difficulté majeure, à savoir le financement des travaux qui, aujourd'hui, s'appuie trop sur la contribution des seuls riverains des cours d'eau et fleuves. **Je regrette le manque de solidarité nationale sur un tel sujet majeur.**

Je prône donc la création d'un **mécanisme de solidarité nationale complémentaire** à l'actuelle taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui ne suffit pas **pour assurer les investissements et l'entretien nécessaires des ouvrages dans les territoires les plus exposés**.

Je remercie une nouvelle fois les agents territoriaux, services de secours, forces de l'ordre, élus et l'ensemble des équipes qui se sont mobilisées sur le terrain ces derniers jours. **Leur engagement, souvent dans des conditions difficiles, était essentiel** pour sécuriser les zones à risque, informer la population et accompagner les personnes touchées.

Dans ces moments, la solidarité et le sens des responsabilités font la différence.

Retrouvez mon communiqué de presse à ce sujet :

[Cliquez-ici](#)

Retrouvez mon intervention sur RCF Anjou (2min32) :

[Cliquez-ici](#)



VENDREDI 06 FÉVRIER : Réunion avec la Chambre des notaires

Je participais, avec mes collègues parlementaires, à une réunion avec la Chambre des Notaires de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.

Au programme, **analyse du marché immobilier dans notre département** avec des **chiffres révélateurs** :

- Presque 8% d'augmentation du nombre de ventes de maisons anciennes sur 1 an
- Le prix moyen des appartements anciens a augmenté de 18,3% sur 5 ans

Ce partage d'analyses et de tendances a permis de **mieux comprendre les dynamiques de notre territoire et les enjeux** auxquels font face les familles de l'Anjou dans leur projet immobilier.

ZOOM SUR...

L'ASSEMBLÉE NATIONALE



MERCREDI 25 FÉVRIER : Une nouvelle étape pour nos communes nouvelles !

Adoptée au Sénat, la proposition de loi sur le fonctionnement des communes nouvelles a été examinée en commission à l'Assemblée nationale et sera prochainement débattue en séance publique.

Ce sujet concerne directement notre département, **dans le Maine-et-Loire, nous sommes passés de 363 à 176 communes avec la création des communes nouvelles.**

Il existe des **freins à la constitution ou bien dans le quotidien des communes nouvelles**. Nous avons travaillé cette proposition de loi au sein d'un groupe transpartisan de Sénateurs et Députés aux côtés de la Ministre Françoise GATEL. L'objectif est d'**apporter des souplesses, concernant, par exemple, les effets de seuils liés au nombre d'habitants de ces communes**. Le dépassement de ces seuils induit de nouvelles obligations leur incombant, comme un taux de logements sociaux de 20% alors même que ces logements ne peuvent être construits rapidement. Des amendes peuvent alors être dues par les communes nouvelles concernées.

J'ai également déposé un amendement, adopté en commission, visant à **réduire le nombre de conseillers municipaux actuel, tout en garantissant au moins un élu supplémentaire par commune déléguée** afin que chaque village puisse continuer à être représenté au conseil municipal.

Pour visionner mes interventions en commission :

[Cliquez-ici](#)



JEUDI 12, 19 et 26 FÉVRIER : Auditions de la Commission d'enquête

Dans le cadre de la Commission d'enquête sur les conséquences des accords du Touquet (migration vers le Royaume-Uni via des traversées par la Manche), dont je suis membre, **nous avons auditionné les représentants du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Jérôme Vignon, Olivier Cahn, Bernard Cazeneuve, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), des associations de terrain, Madame le Maire de Calais et le Directeur des services des étrangers en France (DGEF).**

Les représentants du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ont rappelé le **cadre juridique de la frontière franco-britannique**, du protocole du tunnel sous la Manche (1991) à l'accord "un pour un" de 2025 et les chiffres clés : 60 000 tentatives de traversée depuis la France en 2025, dont 40 000 abouties.

Le Professeur Olivier Cahn a souligné que les politiques pénales mises en œuvre à la frontière franco-britannique **mobilisent fortement les forces de l'ordre et la justice**, et sont finalement limitées pour endiguer durablement les phénomènes migratoires.

Jérôme Vignon, coauteur d'un rapport sur la situation des migrants dans le Calais, a souligné que **la situation migratoire à la frontière franco-britannique devait être plus largement analysée au niveau européen**. Selon lui, il faut renforcer la coopération entre les États européens pour mieux partager la responsabilité de l'accueil et de la gestion des migrations.

Les représentants de la CNCDH ont rappelé que les politiques appliquées à la frontière doivent respecter strictement les droits fondamentaux et les principes du droit international. Ils ont demandé un contrôle accru des pratiques administratives et policières pour **prévenir les atteintes aux droits des personnes concernées**.

Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, a insisté sur **la nécessité d'une approche globale des enjeux migratoires entre la France et le Royaume-Uni**.

Les associations, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, la Croix-Rouge française, le Secours Catholique ou encore ECPAT France, ont partagé leur expérience quotidienne auprès des personnes en exil dans la région des Hauts-de-France : accès à l'eau, à l'hygiène, aux soins, aux droits, protection des mineurs, accompagnement des femmes et des familles.

Les associations ont rappelé l'importance d'un cadre stable permettant d'agir dans la dignité et la sécurité, pour les personnes comme pour les bénévoles.

Natacha Bouchart, Maire de Calais a, de son côté, exposé les **conséquences très concrètes pour les habitants et les finances locales**, ainsi que les efforts engagés pour concilier cette exigence humanitaire, le maintien de l'ordre et la qualité de vie des Calaisiens.

Les représentants de la DGEF ont présenté les **données relatives aux traversées, aux dispositifs de sauvetage en mer, à la coopération franco-britannique et aux moyens mobilisés** pour lutter contre les filières de passeurs.

L'objectif de ces auditions est d'évaluer l'impact concret des politiques publiques, afin de mieux concilier humanité, efficacité et respect des droits.

Pour plus d'informations sur cette commission :

[Cliquez-ici](#)



JEUDI 05 FÉVRIER : Colloque sur les enjeux migratoires

Je suis intervenue au colloque « Migrations et diplomatie » à l'Assemblée nationale, coorganisé avec le CCFD-Terre Solidaire.

La première table ronde sur l'externalisation du contrôle migratoire a permis de revenir sur **35 ans de "diplomatie migratoire", marqués par une multiplication d'accords**, souvent informels, entre l'Union européenne et des pays tiers.

Une tendance lourde se dessine : le **contrôle des migrations est de plus en plus délocalisé - ailleurs, dans un autre pays, d'où le terme d'externalisation - parfois au détriment du contrôle démocratique et parlementaire.**

Le Pacte asile et migration, mis en oeuvre par l'Union européenne, soulève également des inquiétudes. Il privilégie les mesures coercitives et une solidarité variable, au détriment d'une orientation équilibrée des personnes vers tous les pays de l'Union européenne et respectueuse des droits.

La deuxième table ronde portait sur les perspectives politiques de l'externalisation. Les témoignages d'associations et d'économistes ont démontré que l'**externalisation des**

frontières européennes peut contribuer à renforcer des régimes autoritaires, sans garanties suffisantes en matière de droits humains (arrestations violentes, détentions, torture...)

Ces échanges résonnent directement avec les travaux à venir à l'Assemblée nationale, notamment dans le cadre de la Commission d'enquête sur les conséquences des accords du Touquet (accords entre la France et le Royaume-Uni).

Je reste convaincue que **l'Europe doit être un espace de solidarité et de respect des droits**. Les politiques migratoires ne peuvent pas se construire sur la peur ou l'externalisation des responsabilités. **Nous devons repenser ces politiques pour qu'elles soient justes, efficaces et humaines**.

ZOOM SUR...

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX



JEUDI 26 FÉVRIER : piratage informatique de données de santé

La révélation récente d'une fuite de données administratives issues de dossiers médicaux concernant plusieurs millions de Français a mis en lumière les **fragilités persistantes de certains systèmes d'information de santé**. J'ai découvert à cette occasion que certaines de mes informations figuraient parmi les données compromises.

J'ai à ce titre été amenée à m'exprimer publiquement sur cette affaire, qui dépasse les situations individuelles et souligne la **nécessité de mieux sécuriser les données de santé des Français**.

Les médecins ne peuvent être mis en cause dans ces failles techniques qu'ils ne maîtrisent pas. L'exigence doit d'abord porter sur les éditeurs de logiciels médicaux et les hébergeurs de données de santé, afin de garantir aux professionnels comme aux patients des outils numériques réellement fiables et sécurisés.



MARDI 10 FÉVRIER : Salon Wine Paris 2026

Je me suis rendue au Salon Wine Paris, aux côtés de collègues particulièrement **mobilisés sur les enjeux de la filière viticole**.

Nous avons échangé avec différents acteurs sur **les défis du secteur** : compétitivité, adaptation aux marchés, accompagnement des producteurs...

Cette édition met à l'honneur l'Italie, pays invité, une occasion de **renforcer le dialogue et la coopération autour des enjeux d'avenir** que l'on partage : évolution de la consommation de vin, tensions internationales et taxes douanières, adaptation au changement climatique...

Nous avons également rencontré l'Italian Trade Agency (équivalent de Business France) qui accompagne les vignerons italiens dans leurs démarches d'exportation et leur stratégie de croissance à l'international. Une approche structurée et ambitieuse, qui illustre l'importance d'un soutien fort pour développer la présence de nos filières sur les marchés mondiaux.

Plus que jamais, la filière viticole mérite une **mobilisation collective pour défendre son excellence et soutenir son développement**.



DIMANCHE 1er MARS : Ce qui change en mars

- **Carte grise** : le coût des certificats d'immatriculation augmente en moyenne de 2,4 %
- **Taxe sur les petits colis** : une taxe de deux euros par article s'applique aux importations hors Union européenne d'une valeur inférieure à 150 euros
- **Carnet de maternité** : une nouvelle version avec des informations essentielles sur le déroulement de la grossesse

Pour plus d'informations :

[Cliquez-ici](#)

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN... DANS LES MÉDIAS



FRANCE TV

Piratage massif de données médicales en France

[Écouter mon intervention](#)



RCF

Plus de solidarité nationale pour entretenir les digues

Écouter mon intervention



Le Courrier de l'Ouest

L'Assemblée approuve à nouveau la création d'un droit à l'aide à mourir

Lire l'article

Pour retrouver toutes mes interventions média du mois :

Cliquez-ici

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN...

J'AI PROPOSÉ À COSIGNATURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

A Chalonnes-sur-Loire, le 6 février 2026

Madame la Ministre, Stéphanie RIST
MINISTRE DE LA SANTÉ
14 avenue Duguesne
75350 PARIS SP 07

Objet : Reconnaissance des plateaux techniques spécialisés en chirurgie de la main et organisation de la filière des urgences de la main

Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une problématique importante concernant l'organisation et la reconnaissance des structures spécialisées dans la prise en charge des urgences de la main sur le territoire national.

Courrier cosigné par les
parlementaires et élus du 49

pour soutenir le Centre de la main de
Trélazé

Courrier

J'AI COSIGNÉ

Courrier au Ministre de l'Intérieur

pour demander de garantir l'accès
effectif aux droits et à un accueil
digne pour toutes et tous dans les
préfectures

Monsieur Laurent NUNEZ
Ministre de l'Intérieur
11, place Beauvau
75008 PARIS

Paris, le 10 février 2026

Monsieur le Ministre,

La situation vécue par celles et ceux qui cherchent aujourd'hui à renouveler leur titre de séjour dans nos préfectures est devenue tout simplement intolérable.

Nous accueillons dans nos permanences de très nombreuses personnes résidant et travaillant légalement en France et qui se heurtent à des délais anormalement longs, à l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous, ou encore à l'absence totale de réponse de l'administration préfectorale, et ce, malgré des démarches parfaitement conformes aux règles en vigueur.

LEA BALAGE-EL MARIKI
STELLA DUPONT
ELSA FAUCILLON
CLÉMENTINE GUETTÉ
CÉLINE HERVIEU
DÉPUTÉES

Courrier

Pour retrouver toutes mes cosignatures :

[Cliquez-ici](#)



N'hésitez pas à consulter mon site internet pour rester continuellement informés.
Pour y accéder :

[Cliquez ici !](#)

Rejoignez-moi sur les réseaux sociaux !



Permanence Parlementaire
10 rue Félix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire
02 41 17 26 02
stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Merci de votre attention et à bientôt !

Vie privée et mentions légales

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez ce message électronique de Stella Dupont, dont le siège est situé au 10 rue Felix Faure à Chalonnes-sur-Loire (49290), car vous êtes enregistré dans un fichier de prospection constitué et avez donné votre accord pour être contacté. Vos coordonnées seront utilisées pour vous informer tout au long du mandat législatif sauf opposition de votre part.

[Se désinscrire](#)



© 2023 Stella Dupont